DEMANDE D'OCCUPATION DOMANIALE
Avec redevance.
Nouveaux tarifs à compter du 1er juillet 2026

VILLE D'AVON
ENTRE SEINE ET FORÊT

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE D'AVON (77014)

☐ Permission de voirie ☐ Permis de stationnement ☐ 1ère demande ☐ Renouvellement

Période souhaitée : Lieu :

Objet de la demande :

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE :

NOM du représentant.

Adresse.

Téléphone. Email.

N° de SIRET. Type d'activité

NOM et prénom du demandeur *(pour un particulier)*

Adresse.

Téléphone. Email.

Nouvelle adresse (en cas de déménagement)

Personne chargée d'acquitter la redevance *(si différente du demandeur)*.

NOM et prénom.

Adresse.

Téléphone. Email.

Le règlement est à régler après la fin d'opération à l'ordre de la régie de recettes "RODP Commune d'AVON" (espèces, chèques ou virement bancaire). A adresser dans le délai d'un mois à la Régie de Recettes "occupation du Domaine Public et Stationnement Payant". Située à l'Hôtel de Ville, 8 rue Père Maurice 77210 Avon.

CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE

DESIGNATION	PU en €	Surface Quantité	Jours Semaines Mois	Montant Total
CHANTIERS, TRAVAUX ET DEMENAGEMENTS				
Neutralisation de place de stationnement par place et par jour	20€			
Occupation hors place de stationnement par m2 et par jour	5€			
Echafaudage par mètre linéaire et par semaine	5€			
Palissade de chantier par mètre linéaire et par semaine	5€			
Benne à gravats, conteneur, équipement sans rejet par élément et par jour	35€			
Base vie, installation avec et/ou branchement par m2 et par mois	60			
Installation pour travaux inférieure à 1m2 'poteau, candélabre, …) par élément et par mois	5€			
Grue mobile, engin de levage, sans fermeture de voirie par jour	30€			
Fermeture de voirie par mètre linéaire de voirie et par jour	10€			
Dépôt de matériaux et matériel hors emprise de palissade par m2 et par jour	5€			
Forfait prêt de matériel type barrière de police par élément et par jour	5€			
ACTIVITES COMMERCIALES SEDENTAIRES				
Terrasse ouverte, étalage, table et/ ou chaise non fixée au sol, y compris espace de rangement par m2 et par an	10€			
Terrasse fermée, véranda avec emprise au sol non mobile supérieur à 3 mois par m2 et par an	50€			
Mobilier commercial mobile (chevalets, consoles, porte-menus, bacs à fleurs, …) par élément et par an	20€			
Place de transport de fond par emplacement et par an	2000€			
ACTIVITES COMMERCIALES AMBULANTES ET EVENEMENTIELLES				
Fermeture de voirie par mètre linéaire de voirie et par jour	10€			
Camion alimentaire, food-truck (hors marché), y compris 10m2 de vente jouxtant par jour	25€			
Etalage, table et /ou chaise non fixée au sol par m2 et par jour	1€			
Forfait prêt de matériel type barrière de police par élément et par jour	5€			
Droit de place sur marché communal par mètre linéaire et par jour	2€			
Installation foraine par semaine	100€			
Véhicule forain, équipement commercial forain par élément et par semaine	5€			

TRANSPORT DE MATERIEL A LA CHARGE DU DEMANDEUR (barrières de police/panneaux d'interdiction de stationner)

A RETIRER AUPRES DES SERVICES TECHNIQUES – 57 rue Gambetta à AVON (01 60 71 21 70)

Retrait aux services techniques le. Retour aux services techniques le.

Etat des lieux d'autorisation de travaux effectué le.en présence d'un agent des services techniques et de :

M. représentant.

- Qui déclare avoir lu et accepte les termes du règlement d'occupation domaniale et s'engage au respect de la règlementation et des restrictions rappelées ci-dessus.
- Qui atteste avoir pris connaissance du règlement d'Occupation du Domaine Public de la Commune d'Avon

Fait à Avon, le

(Signature du service Voirie) *(Signature du demandeur)*

ETAT DES LIEUX DE FIN D'OPERATION

(à remplir par l'Administration)

☐ Les dispositions de l'arrêté n° en date du

Autorisant l'opération ont bien été respectées.

OÙ

☐ Atteste que :

☐ Les barrières de police ☐ les panneaux ont bien été réceptionnés aux services techniques le

☐ La demande fera l'objet d'une facturation au prorata temporis pour le motif suivant :

☐ Réduction du délai de fin de l'opération
☐ Prolongation du délai de fin de l'opération
☐ Modification des espaces utilisés

DESIGNATION	PU en €	Surface Quantité	Jours Semaines Mois	Montant Total
CHANTIERS, TRAVAUX ET DEMENAGEMENTS				
Neutralisation de place de stationnement par place et par jour	20€			
Occupation hors place de stationnement par m2 et par jour	5€			
Échafaudage par mètre linéaire et par semaine	5€			
Palissade de chantier par mètre linéaire et par semaine	5€			
Benne à gravats, conteneur, équipement sans rejet par élément et par jour	35€			
Base vie, installation avec et/ou branchement par m2 et par mois	60			
Installation pour travaux inférieure à 1m2 'poteau, candélabre, …) par élément et par mois	5€			
Grue mobile, engin de levage, sans fermeture de voirie par jour	30€			
Fermeture de voirie par mètre linéaire de voirie et par jour	10€			
Dépôt de matériaux et matériel hors emprise de palissade par m2 et par jour	5€			
Forfait prêt de matériel type barrière de police par élément et par jour	5€			
ACTIVITES COMMERCIALES SEDENTAIRES				
Terrasse ouverte, étalage, table et/ ou chaise non fixée au sol, y compris espace de rangement par m2 et par an	10€			
Terrasse fermée, véranda avec emprise au sol non mobile supérieur à 3 mois par m2 et par an	50€			
Mobilier commercial mobile (chevalets, consoles, porte-menus, bacs à fleurs, …) par élément et par an	20€			
Place de transport de fond par emplacement et par an	2000€			
ACTIVITES COMMERCIALES AMBULANTES ET EVENEMENTIELLES				
Fermeture de voirie par mètre linéaire de voirie et par jour	10€			
Camion alimentaire, food-truck (hors marché), y compris 10m2 de vente jouxtant par jour	25€			
Étalage, table et /ou chaise non fixée au sol par m2 et par jour	1€			
Forfait prêt de matériel type barrière de police par élément et par jour	5€			
Droit de place sur marché communal par mètre linéaire et par jour	2€			
Installation foraine par semaine	100€			
Véhicule forain, équipement commercial forain par élément et par semaine	5€			

Etat des lieux de fin de travaux effectué le. en présence d'un agent des services techniques et de

M représentant

Qui déclare avoir lu et accepte les termes du règlement d'occupation domaniale et s'engage au respect de la règlementation et des restrictions rappelées ci-dessus.

Qui déclare accepter la facturation au prorata temporis engendrée par les modifications constatées.

Fait à Avon, le

(Signature du service voirie)

(Signature du demandeur)